

Résolution de l'Assemblée parlementaire européenne relative à la dénomination de l'Assemblée (30 mars 1962)

Légende: Par cette résolution du 30 mars 1962, l'Assemblée parlementaire européenne décide de prendre le nom de "Parlement européen".

Source: Journal officiel des Communautés européennes (JOCE). 26.04.1962. [s.l.]. "Résolution de l'Assemblée parlementaire européenne, du 30 mars 1962, relative à la dénomination de l'Assemblée", p. 1045.

Copyright: Tous droits de reproduction, de communication au public, d'adaptation, de distribution ou de rediffusion, via Internet, un réseau interne ou tout autre moyen, strictement réservés pour tous pays.

Les documents diffusés sur ce site sont la propriété exclusive de leurs auteurs ou ayants droit.

Les demandes d'autorisation sont à adresser aux auteurs ou ayants droit concernés.

Consultez également l'avertissement juridique et les conditions d'utilisation du site.

URL:

http://www.cvce.eu/obj/resolution_de_l_assemblee_parlementaire_europeenne_relative_a_la_denumeration_de_l_assemblee_30_mars_1962-fr-63306da9-c8c8-4a05-b479-ea9e6f5d2c60.html

Date de dernière mise à jour: 27/05/2014

Résolution de l'Assemblée parlementaire européenne relative à la dénomination de l'Assemblée (30 mars 1962)

L'Assemblée,

- constatant que sa dénomination n'est pas identique dans les quatre langues officielles de la Communauté,
- décide de prendre le nom de « Parlement européen » en français et de « Parlamento europeo » en italien.